

ECO-LOGIS FOGGER

1. DESCRIPTION

a. Utilisation

Insecticide avec une action puissante et prolongée contre les insectes (puces, punaises de lit, poux), les acariens (tiques, aoûtats, agents de la gale) et les araignées.

b. Propriétés

ÉCO-LOGIS a une action puissante et prolongée contre les insectes (puces, poux, punaises de lit), les acariens (tiques, aoûtats, agents de la gale) et les araignées. Élimine les œufs, les larves et les formes adultes des parasites. La perméthrine détruit rapidement les parasites adultes. Le méthoprène inhibe le développement et la métamorphose des larves ainsi que la fécondité des femelles.

ÉCO-LOGIS agit donc de façon immédiate et différée sur le contrôle des populations de parasites.

Dangereux pour les poissons et les reptiles.

c. Composition qualitative et quantitative

Composition biocide TP 18

Perméthrine (n° CAS 52645-53-1) : 15,5 g/l

(S)-Méthoprène (n° CAS 65733-16-6) : 0,3 g/l

D-Trans-Tétraméthrine (N°CAS 1166-46-7) : 0,05g/l

2. CONSEILS D'UTILISATION

ECO-LOGIS FOGGER permet de traiter les locaux fermés. Dans le cas de locaux non fermés et pour une action répétée sur coussins, niches, etc, utiliser ECO-LOGIS spray. Traiter simultanément les animaux avec un produit antiparasitaire adapté.

Mode d'emploi

Fermer les portes et les fenêtres. Ouvrir les portes des meubles. Couvrir les aquariums et stopper l'aération. Éloigner les animaux et les humains. Placer l'aérosol au centre du local de préférence sur un tabouret et sur un journal déplié. Presser la languette jusqu'à ce qu'elle reste bloquée, puis quitter la pièce en fermant la porte.

Laisser agir 1h minimum puis aérer pendant 2 à 3h. Ne tache pas. Donne une pellicule glissante sur les surfaces lisses (carrelage...).

ÉCO-LOGIS Fogger traite les pièces jusqu'à 36 m² de surface. Si plusieurs pièces sont infestées, utiliser un Fogger par pièce. Ne pas diffuser dans une pièce de moins de 3 m².

3. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Contient 0,12% en masse de composants inflammables.

Contient de la perméthrine.

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression. Peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer les aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et du savon. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. Conserver seulement en zones bien ventilées. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Bien ventiler après usage. Ne pas surdoser. Éviter tout contact avec le produit durant la grossesse.

4. AUTRES INFORMATIONS

Présentation

Générateur de brouillard monodose à pulvérisation automatique de 150 ml.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

